

Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008

Lors de sa réunion du 9 décembre 2008, le Conseil de surveillance d'HERMES INTERNATIONAL a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil de Surveillance a considéré que ces recommandations s'inscrivent parfaitement dans la démarche de gouvernement d'entreprise du Groupe et s'est déclaré favorable à leur mise en œuvre.

Dans la mesure où elles sont transposables aux sociétés en commandite par actions, ces recommandations feront partie intégrante du code de gouvernement d'entreprise auquel se référera la société, code qui sera mentionné dans le rapport joint du président à compter de l'exercice en cours, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

16-12-2008